

## Perception et confiance à l'égard du système de justice familiale canadien : principales constatations du Sondage national sur la justice de 2022

Mars 2023<sup>1</sup>

Ting Li

Division de la recherche et de la statistique  
Ministère de la Justice du Canada

### Introduction

Le Sondage national sur la justice (SNJ) est une étude nationale de recherche sur l'opinion publique menée chaque année par le ministère de la Justice du Canada. Les objectifs du SNJ sont notamment les suivants :

- orienter les activités d'élaboration de politiques;
- favoriser la mobilisation du public et les communications; et
- soutenir le mandat du Ministère.

Le SNJ permet de comprendre les points de vue, les connaissances, les préoccupations et les priorités des Canadiens sur des questions importantes liées à la justice. Le SNJ de 2022 a permis de recueillir des renseignements sur les questions suivantes :

- la confiance des Canadiens au regard du caractère équitable et de l'accessibilité du système de justice familiale (SJF) du Canada;
- la confiance des Canadiens au regard du caractère équitable et de l'accessibilité du système de justice pénale du Canada;
- la connaissance et la compréhension par le public de la *Charte canadienne des droits des victimes*;
- les perceptions au sujet du système canadien de justice pénale pour les adolescents (y compris la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*);
- les perceptions et les préoccupations au sujet de la cybercriminalité au Canada.

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : [Rsd-drs@justice.gc.ca](mailto:Rsd-drs@justice.gc.ca)

Cette étude se concentre sur l'opinion publique à l'égard du SJF. Elle fournit des renseignements détaillés sur les perceptions des Canadiens du caractère équitable et de l'accessibilité du SJF ainsi que sur leur confiance à cet égard, et compare la confiance du public dans le système de justice pénale à celle dans le SJF.

### Méthodologie

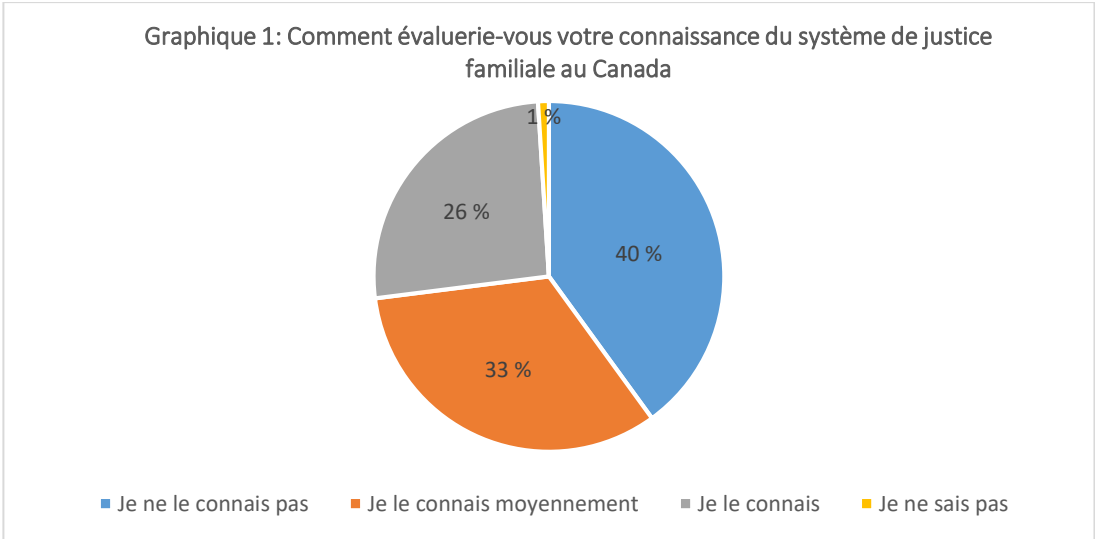
Un échantillon aléatoire de répondants potentiels a été constitué à l'aide de la composition téléphonique aléatoire (numéros de téléphone fixe et de téléphone cellulaire). L'échantillon est composé de 4 949 personnes âgées de 18 ans et plus vivant dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada. À partir de cet échantillon, deux autres échantillons aléatoires ont été produits aux fins du sondage, à savoir un échantillon tiré de la population générale et un échantillon formé de personnes ayant déclaré être Autochtones ou faire partie d'un groupe ethnoculturel racisé.

Afin de pouvoir comparer les réponses des Autochtones et des personnes racisées à celles des personnes blanches, un suréchantillonnage des répondants autochtones et des répondants issus de groupes ethnoculturels racisés était nécessaire. L'échantillon final a été pondéré en fonction des poids démographiques connus pour obtenir un échantillon pouvant raisonnablement être généralisé à la population canadienne. Seules les constatations statistiquement significatives sont présentées dans la présente recherche en bref.

### Constatations

#### De nombreux Canadiens ont déclaré avoir un faible niveau de connaissance du SJF au Canada

Dans l'ensemble, un peu plus d'un Canadien sur quatre (26 %) a déclaré connaître le SJF, et 40 % des répondants ont indiqué ne pas connaître le SJF (graphique 1).



Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

Les Autochtones étaient plus nombreux que les personnes blanches à déclarer connaître le SJF (32 % contre 26 %). Les Canadiens issus de groupes racisés étaient plus susceptibles que les personnes blanches d'indiquer ne pas connaître le SJF (44 % contre 38 % – Je ne le connais pas).

Les personnes faisant partie des groupes plus âgés (55 à 64 ans) étaient plus nombreuses que les plus jeunes (18 à 24 ans) à déclarer connaître le SJF (29 % contre 19 % – Je le connais). Les Canadiens résidant dans les communautés urbaines<sup>2</sup> étaient plus susceptibles que ceux résidant dans les communautés rurales<sup>3</sup> de déclarer ne pas connaître le SJF (40 % contre 34 % – Je ne le connais pas).

Les personnes ayant fait des études secondaires partielles (36 %) étaient plus nombreuses que les personnes ayant un autre niveau de scolarité à déclarer connaître le SJF. Par exemple, 23 % des apprentis inscrits ou des titulaires d'un autre certificat ou diplôme de métier, et 24 % des titulaires d'un baccalauréat ont déclaré connaître le SJF.

Les personnes dont le revenu total du ménage se situe entre 20 000 \$ et moins de 40 000 \$ étaient plus nombreuses que les personnes dont le revenu du ménage se situe entre 100 000 \$ et moins de 120 000 \$ à déclarer connaître le SJF (32 % contre 24 %).

Les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada de déclarer ne pas connaître le SJF (43 % contre 38 %).

Les étudiants à temps plein (57 %) étaient plus susceptibles que les personnes ayant une autre situation d'emploi, par exemple les travailleurs à plein temps (41 %), les personnes sans emploi, mais à la recherche d'un travail (38 %) et les personnes à la retraite (35 %) de déclarer moins connaître le SJF.

Les personnes ayant déjà eu des interactions avec le SJF étaient plus nombreuses que les personnes n'ayant jamais eu d'interactions avec le SJF à déclarer connaître le SJF (65 % contre 23 %).

### Moins de la moitié des Canadiens ont déclaré avoir confiance au regard du caractère équitable du SJF du Canada

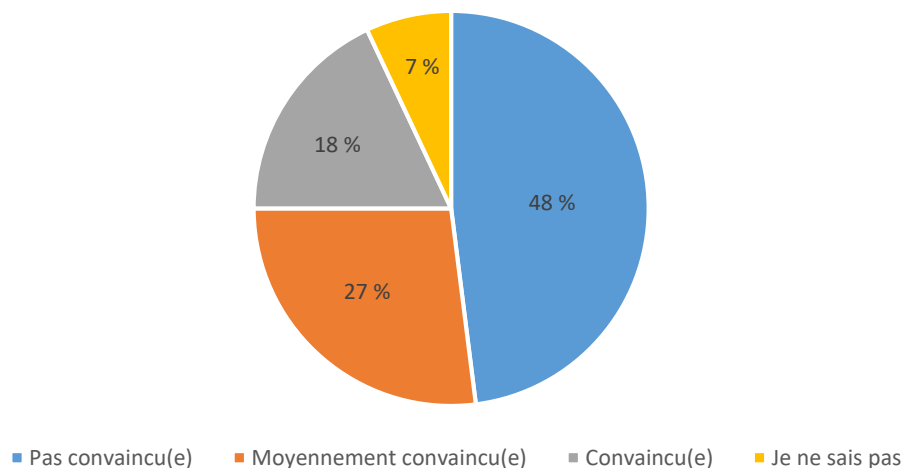
Près de la moitié (48 %) des Canadiens ont déclaré ne pas être convaincus que le SJF est équitable pour tous (graphique 2). Les Autochtones étaient plus nombreux que les personnes blanches à déclarer ne pas être convaincus que le système est équitable pour tous (63 % contre 50 % – Pas convaincu(e)). En revanche, les Canadiens ayant déclaré faire partie d'un groupe racisé étaient plus susceptibles que ceux s'identifiant comme personnes blanches de déclarer que le système est équitable pour tous (29 % contre 16 % – Convaincu(e)).

---

<sup>2</sup> Grandes villes, municipalités et banlieues.

<sup>3</sup> Petites communautés ou communautés peu peuplées, comptant moins de 5 000 résidents.

Graphique 2: À quel point êtes-vous convaincu(e) que le système de justice familiale au Canada est équitable pour tous?



Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à indiquer que le système est équitable pour tous (20 % contre 17 %). À l'échelle régionale, les habitants de la Nouvelle-Écosse étaient plus nombreux que les habitants de la Saskatchewan à déclarer ne pas être convaincus que le système est équitable pour tous (63 % contre 39 % – Pas convaincu(e)). Les personnes résidant dans les communautés urbaines étaient plus susceptibles que les personnes résidant dans les communautés rurales de croire que le système est équitable pour tous (19 % contre 14 % – Convaincu(e)).

Les Canadiens plus âgés (65 ans ou plus) étaient plus susceptibles que les Canadiens plus jeunes (18 à 24 ans) (22 % contre 9 %) de déclarer que le système est équitable pour tous. De même, les répondants à la retraite étaient plus nombreux que les étudiants à temps plein à déclarer être convaincus que le système est équitable pour tous (23 % contre 10 %).

Les répondants titulaires d'un baccalauréat étaient plus susceptibles que les apprentis inscrits ou les titulaires d'un autre certificat ou diplôme de métier de déclarer que le système est équitable pour tous (20 % contre 13 %).

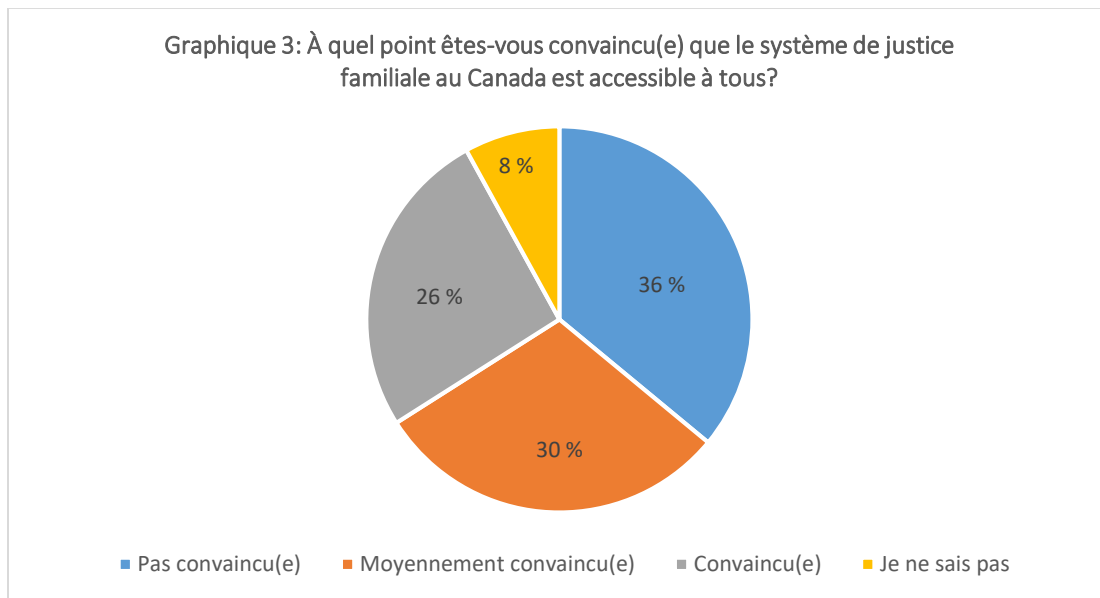
Les personnes dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus étaient plus susceptibles que les personnes dont le revenu du ménage se situe entre 120 000 \$ et moins de 150 000 \$ de croire que le système est équitable pour tous (23 % contre 16 %).

Les participants nés à l'étranger étaient plus nombreux que les participants nés au Canada à déclarer être convaincus que le système est équitable pour tous (30 % contre 15 %).

Les Canadiens ayant indiqué avoir déjà eu des interactions avec le SJF étaient moins susceptibles que les personnes n'ayant jamais eu d'interactions avec le SJF de croire que le SJF est équitable pour tous (59 % contre 47 % – Pas convaincu(e)).

### La plupart des Canadiens ont indiqué ne pas être convaincus que le SJF est accessible à tous

Dans l'ensemble, un peu plus d'un quart (26 %) des Canadiens croyaient que le SJF est accessible à tous (graphique 3). Les répondants autochtones étaient plus nombreux que les personnes blanches à déclarer ne pas être convaincus que le système est accessible à tous (48 % contre 37 % – Pas convaincu(e)). En revanche, les Canadiens issus de groupes racisés étaient plus susceptibles que ceux s'identifiant comme personnes blanches de déclarer être convaincus que le SJF est accessible à tous (32 % contre 25 % – Convaincu(e)).



Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

Les répondants âgés de 45 à 54 ans étaient plus susceptibles que leurs homologues plus jeunes âgés de 18 à 24 ans de croire que le SJF est accessible à tous (32 % contre 19 %). Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir la même opinion (29 % contre 23 %).

Les répondants ayant fait des études secondaires partielles étaient plus susceptibles que les titulaires d'un baccalauréat de déclarer que le SJF est accessible à tous (40 % contre 24 %). Les personnes dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus étaient plus susceptibles que les personnes dont le revenu du ménage se situe entre 120 000 \$ et moins de 150 000 \$ de croire que le système est accessible à tous (30 % contre 22 %).

Les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada de croire que le système est accessible à tous (33 % contre 24 %). En outre, les répondants à la retraite étaient plus susceptibles que les étudiants à temps plein de croire que le système est accessible à tous (30 % contre 13 %).

Les personnes ayant déjà eu des interactions avec le SJF étaient moins susceptibles que les personnes n'ayant jamais eu d'interaction avec le SJF de croire que le système est accessible à tous (47 % contre 36 % – Pas convaincu(e)).

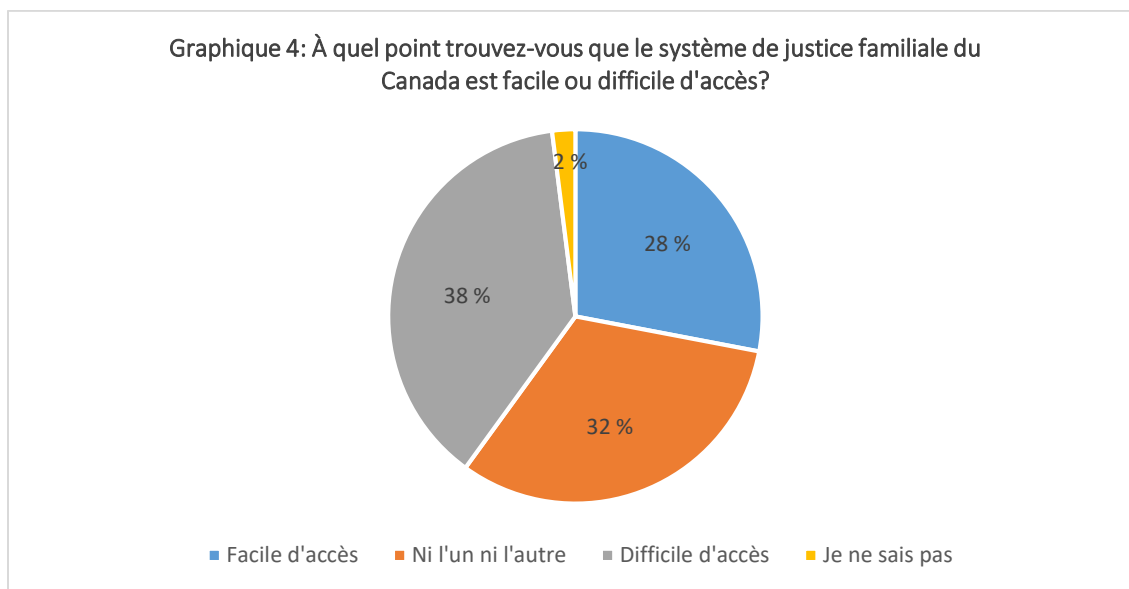
### Très peu de Canadiens ont eu des interactions récentes avec le SJF

Dans l'ensemble, 6 % des Canadiens ont déclaré avoir eu des interactions avec le SJF au Canada au cours des deux dernières années. Les Autochtones étaient plus susceptibles que les personnes blanches d'avoir eu des interactions avec le SJF (10 % contre 6 %). Les Canadiens noirs étaient plus susceptibles que les Canadiens blancs d'avoir eu des interactions avec le système (10 % contre 6 %).

Les personnes âgées de 45 à 54 ans étaient plus susceptibles que les personnes âgées de 65 ans ou plus d'avoir eu des interactions avec le SJF (9 % contre 3 %). Les personnes dont le revenu du ménage est de moins de 20 000 \$ étaient plus susceptibles que celles dont le revenu du ménage est de 150 000 \$ ou plus d'avoir eu des interactions avec le système (14 % contre 4 %). Les personnes ayant déclaré ne pas travailler étaient plus susceptibles que les personnes à la retraite d'avoir eu des interactions avec le système (10 % contre 3 %).

### Près de deux Canadiens sur cinq ont indiqué avoir de la difficulté à accéder au SJF

Dans l'ensemble, 38 % des Canadiens<sup>4</sup> qui ont eu des interactions avec le SJF ont indiqué que le SJF du Canada était difficile d'accès (graphique 4).



Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

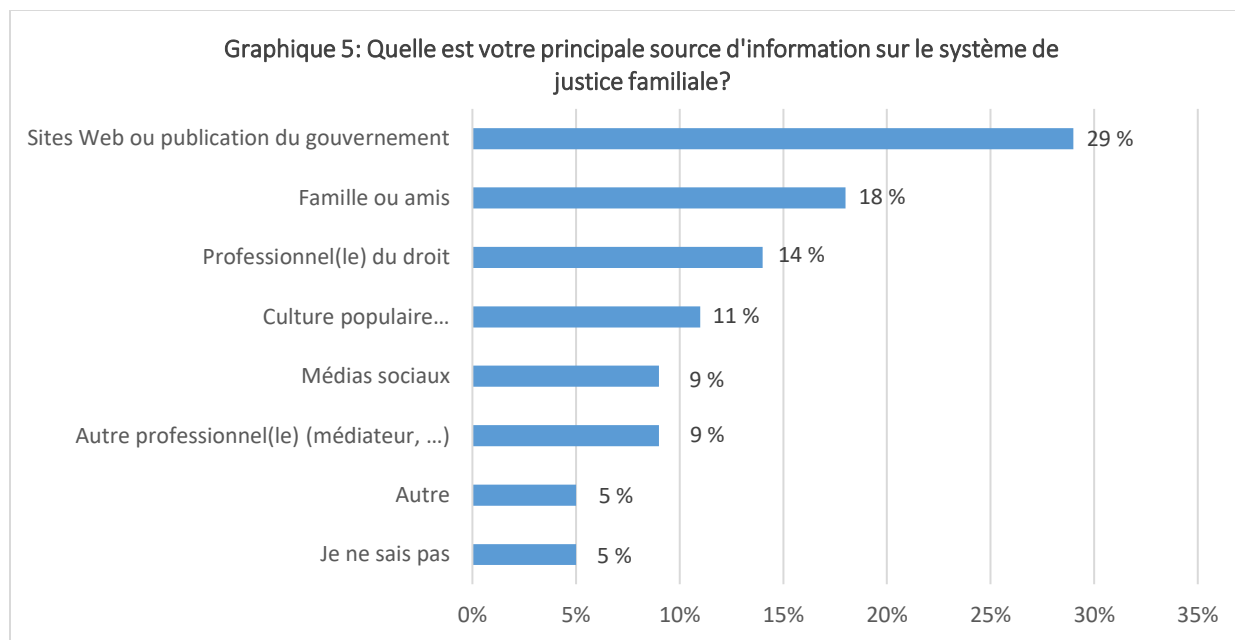
Au moment de mener le SNJ, les Canadiens âgés de 35 à 44 ans étaient plus susceptibles que ceux âgés de 45 à 54 ans de déclarer que le système est difficile d'accès (51 % contre 30 %).

---

<sup>4</sup> Il s'agit du pourcentage de personnes qui ont eu des interactions et qui ont rencontré des difficultés.

## Les Canadiens étaient plus susceptibles d'utiliser les sites Web du gouvernement comme principale source d'information sur le SJF

Près du tiers (29 %) des Canadiens ont déclaré qu'ils étaient plus susceptibles d'utiliser les sites Web ou les publications du gouvernement comme principale source d'information sur le SJF canadien que d'autres sources. Ils étaient moins nombreux à répondre la famille ou les amis (18 %), un(e) professionnel(le) du droit (14 %) ou la culture populaire<sup>5</sup> (11 %) comme principale source d'information. Seulement 9 % des répondants ont répondu les médias sociaux comme principale source d'information (graphique 5).



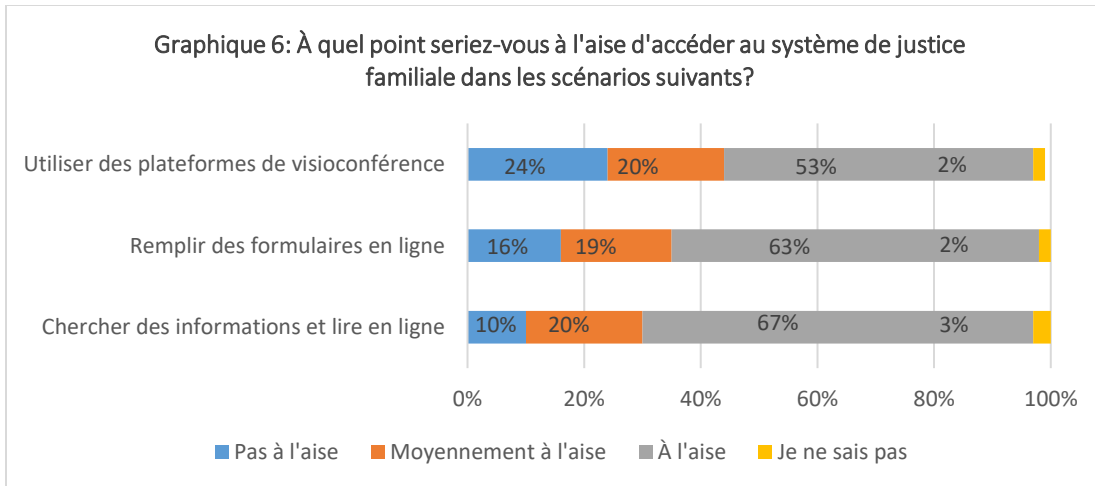
Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

## La plupart des Canadiens se sentent à l'aise de chercher des informations sur le SJF en ligne

Dans l'ensemble, la plupart des Canadiens se sentent à l'aise de chercher des informations et lire sur le SJF en ligne (67 %), de remplir des formulaires PDF en ligne (63 %) et d'utiliser des plateformes de visioconférence (par ex. Zoom, MS Teams, Google Meet, etc.) (53 %) (graphique 6).

---

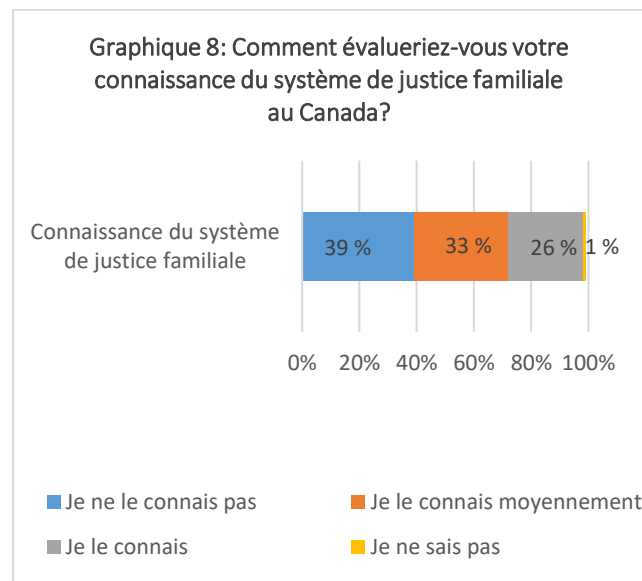
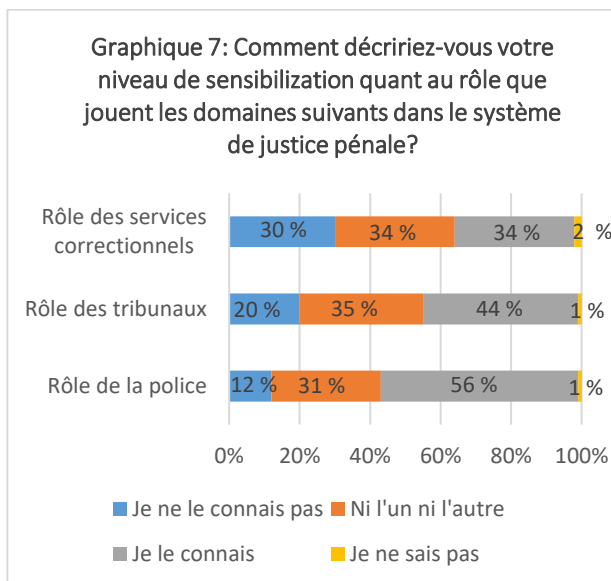
<sup>5</sup> Télévision, cinéma, radio, magazines



Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

## Les Canadiens ont déclaré mieux connaître le système de justice pénale (SJP) que le système de justice familiale

Le SNJ de 2022 comprend les questions relatives à la confiance du public dans le SJP et dans le SJF. Le SNJ de 2022 demande aux répondants d'évaluer leur niveau de **sensibilisation** du SJP dans trois domaines : la police, les tribunaux et les services correctionnels. Il demande aux répondants d'évaluer **leur connaissance** du SJF dans son ensemble. En général, les personnes connaissaient mieux le SJP que le SJF. Par exemple, 56 % qui ont répondu connaître le rôle de la police, 44 %, le rôle des tribunaux, et 34 %, le rôle des services correctionnels (graphique 7), contre 26 % des personnes ont déclaré connaître le SJF (graphique 8).

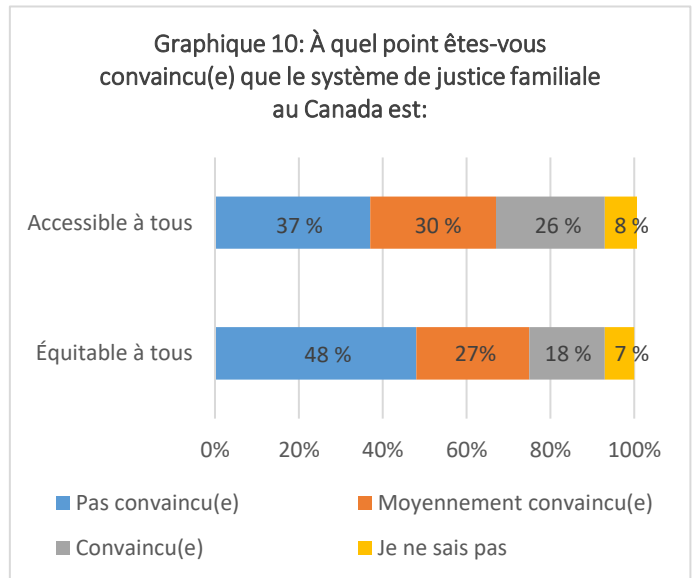
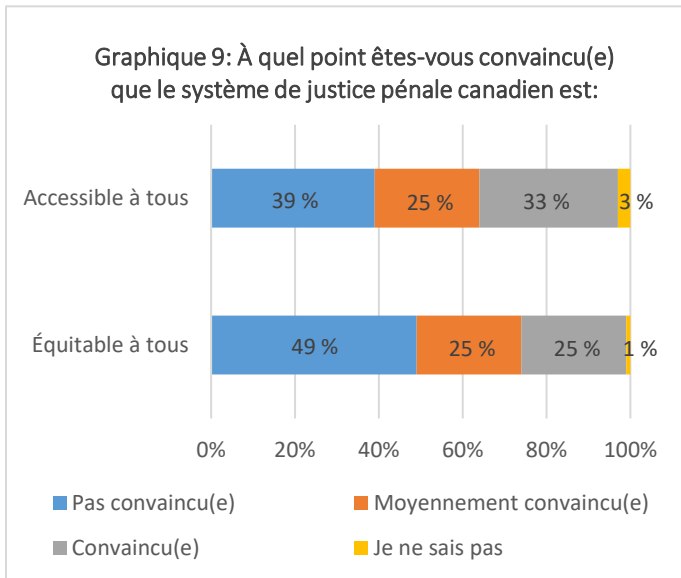


Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

Les Canadiens ont davantage confiance dans le SJP que dans le SJF (graphiques 9 et 10). Dans l'ensemble, 25 % des répondants croient que le SJP est équitable pour tous, alors que 18 % des répondants ont la même opinion en



ce qui concerne le SJF. En outre, 33 % des répondants étaient convaincus que le SJP canadien est accessible à tous, contre 26 % des personnes qui croyaient que le SJF est accessible à tous.



Source des données : Sondage national sur la justice de 2022

## Conclusion

Les résultats du SNJ de 2022 indiquent que la perception et la confiance des Canadiens à l’égard du SJF varient en fonction de leurs interactions antérieures avec le SJF et de leurs caractéristiques démographiques, notamment l’identité autochtone et ethnoculturelle, l’âge, le sexe, la région, le niveau de scolarité, le revenu, la situation d’emploi et le lieu de naissance. Voici quelques faits saillants :

- Les Autochtones et les personnes issus d’un groupe racisé étaient plus susceptibles que les Canadiens blancs de déclarer connaître le SJF;
- Les répondants autochtones étaient moins susceptibles que les répondants blancs de croire que le système est équitable pour tous et accessible à tous;
- Les Canadiens ayant indiqué avoir déjà eu des interactions avec le SJF étaient moins susceptibles que les personnes n’ayant jamais eu d’interactions avec le SJF de croire que le SJF est équitable pour tous et accessible à tous;
- Près de 40 % des Canadiens (38 %) ayant déjà eu des interactions avec le SJF ont déclaré que le SJF était difficile d’accès;
- Près du tiers des Canadiens ont déclaré qu’ils étaient plus susceptibles d’utiliser les sites Web ou les publications du gouvernement comme principale source d’information sur le SJF canadien;
- Les Canadiens connaissaient mieux le SJP que le SJF. De même, ils avaient davantage confiance dans le SJP que dans le SJF.